

STEIL-LEGRAS Pierre Adolphe

(1871 -)

Schuttrange

Patents (details)

1 - Nouveau système de support de jalousies

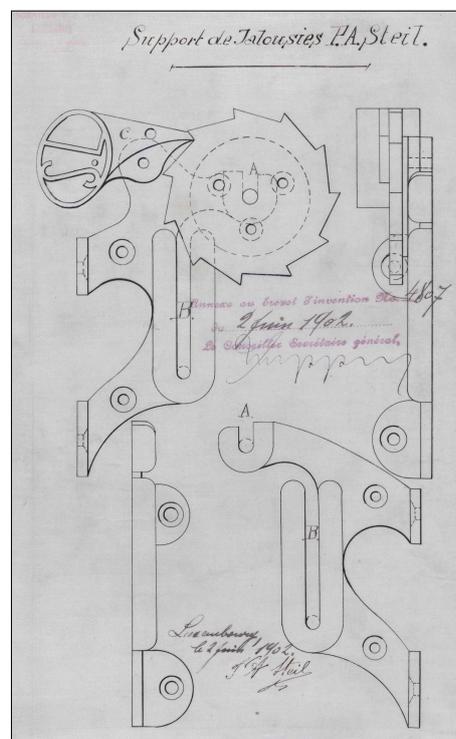
LU patent 4807
Application date 2 June 1902

Le système de support pour jalousie à lame de tous genres, faisant l'objet de la présente demande de brevet d'invention, comporte, ainsi qu'il est aisé d'en saisir l'ensemble par l'examen des dessins ci-joints, les dispositions suivantes:

- a) sur les deux consoles en métal à assembler par vis sur les coulisses et les pieds droits de la porte ou fenêtre
 - 1° une entaille **A** avec ou sans coussinet pour le rouleau ou tambour d'enroulement
 - 2° une glissière **B** fermée ou non fermée en haut pour la bascule qui y peut monter, descendre et en être enlevée facilement
- b) sur l'une des consoles seulement
 - 3° un oreillon **C** pour y fixer le cliquet d'arrêt supérieur.

Ces dispositions ont pour but

1. de permettre le relèvement maximum, supérieur d'environ 8 à 9 cm à celui de toute autre système, les lames pouvant être comprimées à une épaisseur minima grâce à l'adoption de l'engrenage à cliquet d'arrêt supérieur et de la bascule en glissière ainsi que de la réduction des consoles métalliques à une épaisseur minima, permettant aux lames de monter et de descendre le long d'elles.
2. de permettre par la disposition spéciale de la glissière **B** et de l'entaille **A** le démontage facile et sans qu'il y a lieu de toucher au lambrequin ou autres parties connues du support
3. d'éviter par la faible épaisseur des consoles et le rapprochement de l'engrenage contre le pied droit de la porte ou fenêtre, l'embrouillement de la corde de manœuvre sur et à côté de l'engrenage et de permettre ainsi un fonctionnement aisé et absolument régulier de la jalousie.
4. de réaliser par l'emploi du métal et des assemblage à vis pour les consoles une rigidité de l'ensemble supérieur à celle obtenue dans tout autre système actuellement connu.



2 - Schraubzwinde

LU patent 8293
Application date 22 January 1910

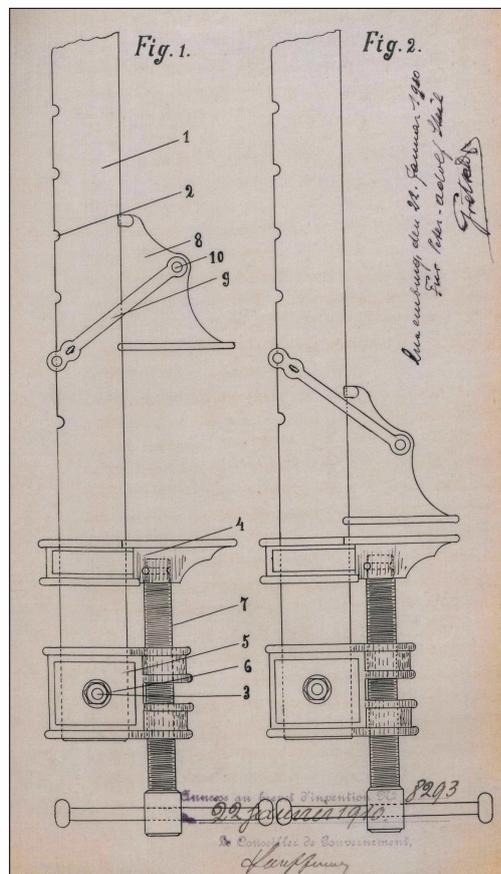
Gegenstand der Erfindung bildet eine Schraubzwinde aus Eisen, welche im Wesentlichen darin besteht, dass an einem Ende eines beliebig langen, flachen Eisenstabes vermittelt eines leicht abnehmbaren Schraubbolzens ein flacher Presskopf befestigt ist, während ein gelenkig beweglicher Gegenkopf an irgend einem Punkte des Zwingstabes in einem halbkreisförmigen Einschnitt festgehalten wird.

Die beiliegende Zeichnung veranschaulicht den Erfindungsgegenstand

...

Die Vorzüge dieser neuen Schraubzwinde sind gegenüber der bis jetzt gebräuchlichen Zwingen hauptsächlich folgende:

- 1. Die Pressköpfe lassen sich leicht auf Eisenstäbe von beliebiger Grösse anbringen, so dass man im Nu Schraubzwingen für alle vorkommenden Zwecke erhält;*
- 2. Die beiden Pressköpfe sind flach ausgebildet, so dass das Einschieben von Pressscheiben zwischen Pressstück und Presskopf in Wegfall kommt;*
- 3. Der Gegenpresskopf ist auf den Eisenstab festgeschraubt, so dass er seine gegebene Lage einhalten muss;*
- 4. Die Schraubzwinde setzt sich direkt grade auf die Pressstücke auf, so dass letztere ihre gerade Lage nicht beim Pressen einbüßen.*
- 5. Die Presskopfschraube liegt nahe an dem Eisenstabe an, so dass letztere von handlichen Dimensionen bleiben kann, indem sie von dem kleinen Hebelarm sehr wenig beansprucht wird;*
- 6. Die Schraubzwinde lässt sich leicht zum Auseinanderziehen von Gegenständen benutzen, was von grossem Nutzen bei Reparaturarbeiten ist.*



3 - Kegelspiel Looping the loop

LU patent 10771
 Application date 13 July 1914

(copy to be obtained from Archives nationales)

4 - Application du bois armé, notamment volets, portes à frises et persiennes à plusieurs vantaux à barres-ferrures logées dans les bois.

FR patent 670469
 Application date 18 February 1929

Les volets et portes en frises, jusqu'à ce jour sont faits avec barres et écharpes clouées sur les frises. Les ferrures y sont rapportées au moyen de boulons et de vis.

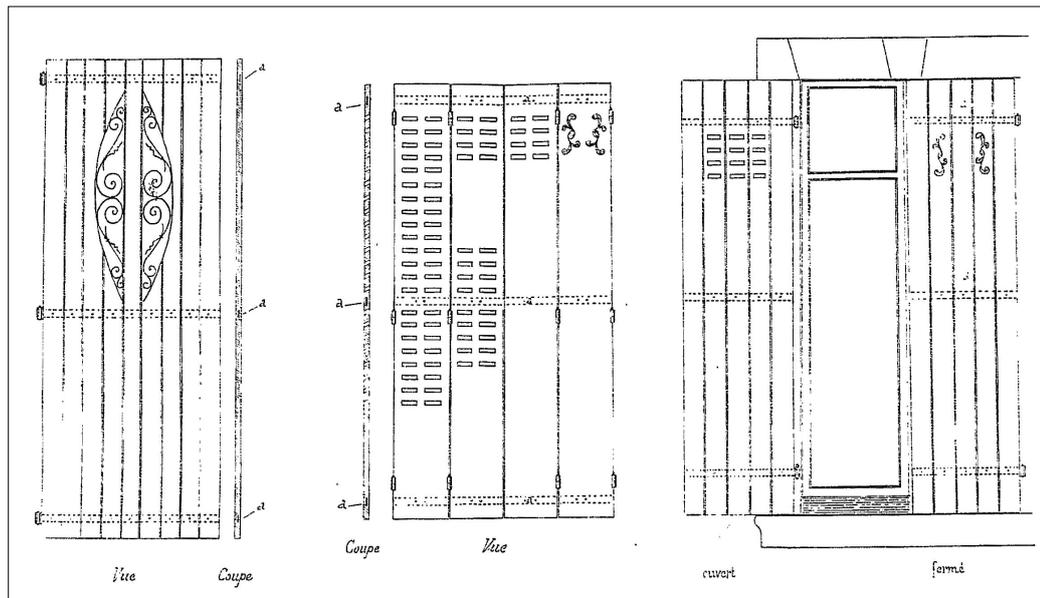
Cette façon de procéder a le grand désavantage d'arrêter l'eau de pluie sur les barres, écharpes et ferrures et de faire pourrir le bois à ces endroits. Les volets à panneaux embrevés sur bâtis, bien que ne comportant ni barres, ni écharpes, n'échappent pas à la pourriture par le fait des ferrements et des saillies des bâtis sur panneaux.

Le nouveau système, objet du présent brevet supprime toutes ces causes de pourriture, par le fait qu'il n'y a aucune pièce retenant l'eau, ni barres, ni écharpes, ni ferrures appliquées extérieurement.

L'assemblage des volets et portes se fait avec des ferrures a convenablement renforcées qui servent de barres, logées dans une mortaise exécutée dans l'épaisseur des bois, en plein travers du volet ou de la porte; une des extrémités de la ferrure est pourvue d'un œil pour le logement des gonds de scellement et de ce fait la ferrure devient en même temps penture.

Chaque frise est fixée à la barre-ferrure au moyen de vis, chevilles ou boulons, de façon à permettre au bois de pouvoir travailler sans occasionner le gauchissement du volet ou de la porte.

Pour donner à l'assemblage toute la robustesse nécessaire et pour empêcher que le volet ou la porte, une fois en place, baisse du nez, il y est exercé, avant la pose, une pression diagonale de 5 à 6 tonnes. Les fers sont ainsi bien assis dans les mortaises et empêchent les volets ou portes de descendre.



Corresponding patent

LU

5 - Application du bois armé, notamment volets, portes à frises et persiennes à plusieurs vantaux à barres logées dans les bois.

FR patent	39360E
Application date	6 September 1930
Addition to	670469

La chaleur, l'humidité faisant subir aux portes en menuiserie des variations de dimension, entraînant des opérations coûteuses telles que: rabotage, démontage et souvent obligation de poser des allaises.

Les deux dispositifs décrits ont pour but de supprimer ces inconvénients et de permettre l'ajustage, à volonté, des portes bois armé ou autres, dans leurs huisseries ou chambranles.

Il suffit suivant le cas:

Premier dispositif. -

De visser ou dévisser la vis de réglage pour obtenir un réglage de jeu parfait.

Deuxième dispositif. -

Dévisser la vis à métaux qui forme le serrage des couvre-joints, régler le jeu en éloignant ou rapprochant l'allaise du battant et par la vis à métaux, opérer le serrage des couvre-joints.

